

17 JUL. 2019

Mme Marie ZUOT, habitante du village de Fontaine, situé à proximité de la route qui desservira la plateforme logistique. Nous subissons aujourd'hui les nuisances liées à la présence de la base frais d'Intermarché, de la ZA du Plessis et de l'interpôt VM Sumaca : camions parés intempérieusement, bêtelle d'urine et déchets divers, circulation de PL (y compris dans les vieilles rues de Fontaine).

Quelles mesures seront prises pour limiter les comportements irrespectueux des routiers? Quelles mesures permettront de limiter les pollutions visuelle, auditive, et en termes de circulation, supplémentaires liés au trafic routier de 800 PL / jour et à l'installation d'un nouveau rond-point, qui sera directement visible du village de Fontaine?